



RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES
HYDROCARBURES



4 - 7 NOVEMBRE 2025

**GRAND HÔTEL DE KINTÉLÉ
BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO**



**AMÉLIORER L'APPROVISIONNEMENT
LOCAL EN BIENS ET SERVICES DE QUALITÉ :**

UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR MAXIMISER LA PARTICIPATION
AFRICAINNE DANS L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

**ENHANCING INDIGENOUS SUPPLY
OF QUALITY GOODS AND SERVICES :**

A STRATEGIC LEVER FOR MAXIMIZING AFRICAN
PARTICIPATION IN THE OIL AND GAS INDUSTRY

**DECLARATION DE BRAZZAVILLE SUR LE
DEVELOPPEMENT DU CONTENU LOCAL DANS
L'INDUSTRIE PETROLIERE ET GAZIERE EN AFRIQUE**

Brazzaville, République du Congo, le 4 novembre 2025



DECLARATION DE BRAZZAVILLE

Nous, Conseil Ministériel de l'APPO, affirmons par la présente notre engagement envers les principes et objectifs suivants :

En prenant acte du thème de cette conférence, « Améliorer l'Offre Locale de Biens et Services de Qualité : Un Levier Stratégique pour Maximiser la Participation Africaine dans l'Industrie Pétrolière et Gazière »,

En reconnaissant l'importance du Contenu Local comme levier stratégique pour optimiser la participation africaine dans l'industrie pétrolière et gazière

En étant déterminés à renforcer la collaboration et les partenariats entre les pays africains, en particulier les Pays Membres de l'APPO, les partenaires internationaux et les acteurs de l'industrie afin d'atteindre des objectifs communs,

Et ainsi, déclarons ce qui suit :

- (1) **Développer** un mécanisme de mesure des réalisations en matière de contenu local dans les pays membres
- (2) **Promouvoir** l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies efficaces en matière de Contenu Local dans l'industrie pétrolière et gazière en Afrique, en particulier dans les Pays Membres de l'APPO.
- (3) **Renforcer** la capacité des fournisseurs africains à fournir des biens et des services de qualité à l'industrie pétrolière et gazière, garantissant ainsi leur compétitivité et leur durabilité.
- (4) **Faciliter** l'accès au financement, à la technologie et à l'expertise pour les entreprises locales, en favorisant l'innovation et l'entrepreneuriat.
- (5) **Créer** des opportunités de développement des compétences et de transfert de technologies et de connaissances, en construisant une main-d'œuvre et des entreprises africaines compétentes pour le secteur pétrolier et gazier.
- (6) **Encourager** la collaboration entre les entreprises internationales et locales, en favorisant les coentreprises et les partenariats gagnant-gagnant.
- (7) **Soutenir** l'harmonisation des exigences et des réglementations en matière de Contenu Local sur le continent africain.



MINISTÈRE DES
HYDROCARBURES



Conférence & Expositions sur le Contenu Local

Conference & Exhibitions on Local Content

4 - 7 NOVEMBRE 2025

- (8) **Favoriser** les initiatives collaboratives de recherche, de développement et d'innovation qui répondent aux besoins et aux défis spécifiques auxquels est confrontée l'industrie pétrolière et gazière africaine.
- (9) **Encourager** les partenariats public/privé entre les entrepreneurs afin de renforcer la capacité et la qualité des biens et services fournis à l'industrie.
- (10) **Suivre** les progrès et partager les meilleures pratiques en matière de développement et de gestion du Contenu Local, en garantissant l'efficacité, la transparence et la Responsabilité Sociétale et Environnementale.

Cette Déclaration sert d'**appel à l'action pour toutes les parties prenantes** à travailler ensemble dans un esprit de coopération et de respect mutuel pour réaliser la vision partagée d'une industrie pétrolière et gazière africaine florissante qui profite aux peuples africains.

Signataires,

Membres du Conseil des Ministres de l'APPO

Algérie

Angola

Bénin

Cameroun

Congo

DR Congo

Côte d'Ivoire

Égypte

Guinée
Équatoriale

Gabon

Ghana

Libye

Namibie

Niger

Nigéria

Sénégal

Afrique du
Sud

Tchad